

Chapitre 13 : Les territoires ultramarins français

En quoi les territoires ultramarins sont-ils spécifiques ?

1. Des territoires français éloignés de l'Europe

- Les **territoires ultramarins** sont les espaces français qui ne se situent pas sur le continent européen. Ce sont en général des îles (sauf la Guyane), **éloignées** de plusieurs milliers de kilomètres de la France dite **métropolitaine ou hexagonale**.
- L'éloignement et la **discontinuité géographique** sont des contraintes. En revanche, la répartition sur **plusieurs continents et océans** est un atout, en particulier parce que cela permet à la France de posséder une vaste **ZEE**.

2. Des statuts variés et des caractéristiques communes

- Les **DROM** sont des **collectivités territoriales** ayant le même statut que les territoires français d'Europe. Il s'agit de la **Martinique**, la **Guadeloupe**, la **Guyane**, la **Réunion** et **Mayotte**. Les **COM**, par exemple la **Polynésie**, ont un **statut plus autonome**. Les Terres australes et antarctiques françaises (**TAAF**), inhabitées, ont un autre statut.
- Beaucoup de ces territoires sont situés en milieu tropical à la **grande biodiversité** et sont exposés à des **risques naturels** (volcan, cyclone...). Le **niveau moyen de revenus** y est moins élevé que dans les autres territoires français. Ils sont néanmoins attractifs pour les pays voisins, souvent moins développés.

3. Des aménagements spécifiques

- Les spécificités des territoires ultramarins nécessitent des **aménagements** pour réduire les inégalités, s'adapter aux risques et préserver la biodiversité. Ces aménagements sont décidés et financés par l'**État**, mais aussi par les **collectivités territoriales** et l'**Union européenne** (via le **FEDER**).
- Il s'agit par exemple de construire des **infrastructures de transport** pour gérer l'éloignement, d'encourager l'**activité touristique** pour dynamiser l'emploi, de créer des **parcs naturels** pour préserver les fonds marins, d'accorder des **aides** pour compenser les difficultés économiques.